



LÉGATION DE SUISSE
EN GRÈCE

Confidentiel.

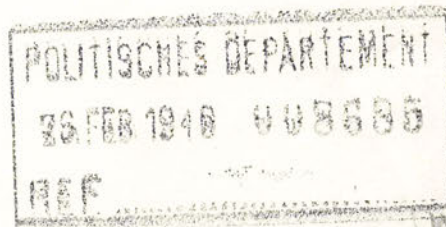
ATHÈNES, le 25 février 1949.

Boîte postale 82,
Téléphone 34.269, 35.259,
Rue Scoufa 49.

Référence No. H.8/1.- IM.

(à rappeler dans le RM No 1/2.)

Votre Réf. No.



Handwritten notes:
k/h. *[Signature]*
28.2.49

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Le Col. Daniel, Attaché militaire de cette Légation, vient de rejoindre, pour la première fois en 1949, son deuxième poste d'Athènes, à ma vive satisfaction. J'estime, en effet, la présence d'un spécialiste des questions militaires fort utile au moment où le Gouvernement grec entreprend un effort considérable pour "écraser" l'agression communiste et a nommé à cet effet un commandant en chef de toutes ses forces de terre, de mer et de l'air.

Sous ce pli, j'ai l'honneur de vous remettre une copie du RM. No 2 dont l'original est adressé, par le même courrier, à l'EMG. Le RM No 1 ayant pour objet des questions d'ordre purement militaire, je me suis abstenu de vous le transmettre en copie.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération. *P. Arletti*

1 annexe.

Au Département Politique Fédéral,

B e r n e .

